



REVALORISATION DE LA PENSION NON FAITE

Par **nanceennech**, le **31/03/2011** à **10:32**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis 2005, mon ex-mari n a jamais revalorisé la pension alimentaire alors que cela est notifié dans le jugement du divorce.

Faut il que je lui fasse une lettre recommandée pour lui spécifier le montant revalorisé (nous sommes en mauvais termes)? et s il ne veut pas modifier le montant que puis-je faire?

Merci cordialement

Par **Domil**, le **31/03/2011** à **11:51**

Allez voir un huissier pour faire une saisie directe sur salaire, pour le montant de la pension telle qu'elle devrait être + 6 mois d'arriérés (le fait de ne pas payer la pension revalorisée est un défaut de paiement permettant de mettre en place le paiement direct).

Ensuite, calculez ce qu'il vous doit pour le reste de la période (maxi 5 ans) et, LRAR pour exiger le paiement qu'à défaut vous saisirez la justice